DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AFER-SFER
CODE ISIN : FR0000299364

Cette SICAV est gérée par Ofi Invest Asset Management - Aéma Groupe
S.A. à Conseil d'administration - 22, rue Vernier - 75017 Paris
Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter le Service Clients au : 01 40 68 12 94 ou via l'adresse mail suivante : contact.am@ofi-invest.com ou consulter le site https://www.afer.fr
Ofi Invest Asset Management est agréée et règlementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF)
Les informations clés ici fournies sont exactes et à jour au 3 mars 2023.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

En quoi consiste ce produit ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable (ci-après la « SICAV »)

Durée : Cette SICAV a été créée pour une durée de 99 ans.

Objectifs :
-L'OPCVM a pour objectif, sur une durée de placement recommandée de 8 ans, d'optimiser la performance de capitaux investis dans des contrats d'assurance-vie, libellés en unités de compte relevant du statut fiscal « DSK », en investissant en actions françaises ou de l'Union Européenne en se comparant à l'indice de référence composite 65% CAC® 40 + 35% JPM EMU.
- La stratégie d'investissement repose sur une allocation d'actifs permettant de sélectionner les investissements afin d'exposer les portefeuilles à différentes classes d'actifs.
- L'allocation d'actifs de l'OPCVM a vocation à tendre vers un portefeuille équilibré entre la performance des actions et celle des obligations, le gestionnaire pourra néanmoins librement surpondérer, en fonction de son anticipation, l'une ou l'autre des classes d'actifs.

Caractéristiques essentielles :
- La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et la sélection des valeurs
- Le portefeuille sera exposé entre 60% et 100% de son actif en actions françaises et, dans la limite de 10% de l'actif net en actions émises dans un autre état de l'Union Européenne. Le portefeuille comprendra au minimum 60% de l'actif net d'actions cotées et, audelà de ce minimum, il pourra également comprendre d'autres actions et des titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés. Les titres détenus relèveront de tous secteurs économiques et de toutes tailles de capitalisations.
Les titres seront libellés en euro ou, dans la limite de 10% de l'actif net, en autres devises de l'Union Européenne.
- Le portefeuille pourra également détenir entre 0% et 40% de son actif net des titres de créance et des instruments du marché monétaire. Les émetteurs sélectionnés relèveront de la zone Euro et, dans la limite de 10% de l'actif net, des pays de l'Union Européenne hors zone Euro. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé. La sensibilité de la SICAV est comprise entre 0 et +8.
- Les émetteurs sélectionnés relèveront de toutes les notations. La SICAV pourra investir dans la limite de 40% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBBréférence Standard & Poor's ou équivalent).

Indicateurs de référence :
- L'indicateur de référence auquel l'actionnaire pourra comparer la performance de son investissement est composé des indices suivants (cours de clôture, coupons / dividendes nets réinvestis) :

○ 65% CAC40 : cet indice actions est composé à partir d'un échantillon de 40 valeurs des marchés réglementés d'Euronext Paris, choisies parmi les 100 plus grandes capitalisations. Il est calculé quotidiennement et publié par Euronext ;
○ 35% JPM EMU : cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux de la zone Euro, libellés en euro, de toutes maturités. Il est calculé quotidiennement et publié par JP Morgan.
- La SICAV est gérée activement. La composition de l'OPCVM peut s'écarter matériellement de la répartition de l'indicateur.

Modalités de souscription - rachat :
- L'investisseur peut demander la souscription de ses actions, soit en montant, soit en nombre d'actions et le rachat en nombre d'actions, chaque jour de bourse auprès du centralisateur Société Générale S.A. (32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes - France).
L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur 04la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 11h30, le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative. Pour les souscriptions ou les rachats qui passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres est nécessaire pour le traitement des instructions.
- La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux n'étant pas un vendredi.
- Cet OPCVM capitalise et/ou distribue ses sommes distribuables.

Autres informations :
- Les instruments dérivés et intégrant des dérivés pourront être utilisés à titre d'exposition et/ou de couverture et ainsi porter l'exposition de l'OPCVM au-delà de l'actif net. Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.
- La performance de l'OPCVM résulte de l'encaissement des dividendes / coupons versés par les émetteurs des titres détenus, ainsi que de l'évolution de la valeur desdits titres.

Recommandation : la durée de placement recommandée est de huit ans. Cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les huit ans.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :

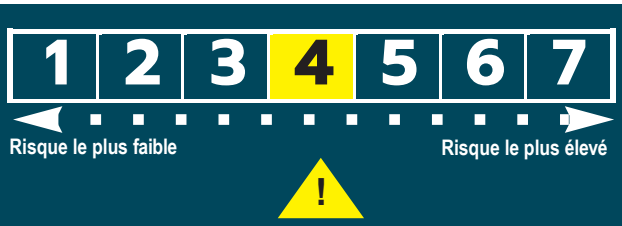

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'Indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 8 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Nous avons classé la SICAV dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.
La SICAV se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-contre en raison de la volatilité des marchés actions. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». La SICAV ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.
Les autres risques matériellement pertinents mais non repris dans l'ISR sont :
- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de contrepartie.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scenarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 8 dernières années. Les scenarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 8 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 8 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 8 années. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	2 842,60 €	1 490,74 €
	Rendement annuel moyen	-71.57%	-21.17%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 289,46 €	6 789,75 €
	Rendement annuel moyen	-17.10%	-4.72%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 317,05 €	15 868,46 €
	Rendement annuel moyen	3.17%	5.94%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	12 618,11 €	19 482,16 €
	Rendement annuel moyen	26.18%	8.69%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Ofi Invest Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Ofi Invest Asset Management est une Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF respectant des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. Les actifs de votre SICAV sont conservés par le dépositaire, de manière indépendante par rapport aux actifs d'Ofi Invest Asset Management. Ainsi, une défaillance de sa part serait sans effet sur votre investissement. Le dépositaire ne bénéficie pas d'un schéma de garantie, mais dispose de règles de ségrégation des avoirs.

Que va me coûter cet investissement ?

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- 10 000 EUR sont investis
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi.
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
Coûts totaux	494,94 €	1 754,00 €
Incidence des coûts annuels (*)	4.98%	1.60% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.54% avant déduction des coûts et de 5.94% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts

Les frais présentés ne comportent pas les éventuels frais du contrat d'assurance-vie dans lequel la SICAV peut servir de valeur de référence à une unité de compte.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 8 ans.	
Coûts d'entrée	% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	4% maximum*
Coûts de sortie	% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0.00%
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0.92%
Coûts de transaction	% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0.07%
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0.00%

** Aucune commission de souscription ne sera prélevée dans le cadre des contrats d'assurance vie en unité de compte souscrits sous l'égide de l'A.F.E.R. auprès d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite.*

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE : 8 ANS

Cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les huit ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre SICAV ne prélevant aucune commission de rachat.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation relative à la SICAV, vous pouvez consulter votre conseiller ou contacter Ofi Invest Asset Management :
- Soit par voie postale : Ofi Invest Asset Management - 22, rue Vernier -75017 Paris
- Soit directement via le site internet à l'adresse suivante : contact.am@ofi-invest.com

Autres informations pertinentes

Dépositaire : Société Générale S.A
Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) ainsi que les informations relatives aux autres catégories de parts peuvent être adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de :

Ofi Invest Asset Management
Service Juridique
22 rue Vernier -75017 Paris - France

Les données relatives aux performances passées présentées sur 5 ans ainsi que les calculs des scenarios de performance passées sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.afer.fr/support/afer-sfer/